

Juste un mot de Monsieur le Maire

Juste un mot sur la route de Boude

La fermeture de cette route a fait beaucoup parler. Voici quelques explications.

J'ai décidé cette fermeture par principe de précaution. La nature du sol d'une parcelle où menacent des blocs très anciens, potentiellement instables au dessus de la route communale, laissait craindre des risques de chutes si la végétation était supprimée (incendie ou coupe).

Pour instruire sereinement le dossier et prendre une décision au vu du risque naturel, il convenait de réaliser les expertises nécessaires. C'est ce que j'ai demandé aux services de l'État (Direction Départementale des Territoires "DDT" service de prévention des risques naturels et Centre d'Etude et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement "CEREMA"). Dans l'attente, j'ai interdit le passage sur la route communale.

A la vue des conclusions de l'expertise, (consultables en Mairie) la route communale est réouverte depuis le 5 août 2025. Une signalisation indiquant le risque de chute de pierres sera installée et cette zone fera l'objet d'une surveillance particulière selon les recommandations du CEREMA .

Parallèlement, il existe un problème sur le sentier (près de la maison) qui relie, dans le talus, la route de Boude à la voie verte. Ce sentier, propriété du SEBA, est à usage piéton uniquement. Depuis la voie verte de nombreux cyclistes, et autres véhicules motorisés interdits, l'empruntent. Un aménagement de sécurité est nécessaire. Dans l'attente des travaux, ce sentier est fermé. Les usagers désirants rejoindre Boude à la voie verte sont invités à passer en bordure de l'ancienne RD104 et le « passage à niveau » de Veyras.

Je vous remercie de votre compréhension, dans l'attente de la fin des travaux dans ce secteur qui reprendra alors sa vocation de carrefour vivant et paisible à la fois.

André LAURENT